

temps pour le soulager d'un poids considérable; car, avec le quart de ces bois, on pourrait disposer une charpente à fermes distancées beaucoup plus convenable. Mais une circonstance particulière fait de ce changement une nécessité.

Dans toute la partie du comble correspondante à la nef, et de temps immémorial, très-probablement à la suite du mouvement que la nef a subi, toutes les fermes se sont déversées parallèlement vers le portail, exactement, et pardonnez-moi la comparaison vulgaire, comme des capucins de cartes. La déviation de la verticale est un angle de 15 à 20 degrés. Cet effet n'est pas rare dans les anciens édifices; ici, comme ailleurs, on n'a rien imaginé de mieux, pour arrêter ce mouvement, que de placer de six en six fermes des étançons obliques qui viennent s'appuyer sur les entrails; mais, comme ces entrails auraient fléchi, on les a soutenus par des pointails qui pressent immédiatement sur l'extrados des voûtes: il y a de ces entrails qui portent jusqu'à trois étançons.

Assurément, rien ne prouve mieux l'excellente construction des voûtes que la résistance qu'elles ont opposé à cette pression depuis tant d'années; mais on conviendra que c'est abuser étrangement de la force d'inertie du monument que de le soumettre à de pareilles épreuves, aujourd'hui surtout qu'il devient si utile de le soulager par tous les moyens possibles. J'ai pensé qu'en présence de cet état de choses vous jugerez convenable d'ordonner à M. Vancleemputte de dresser un devis pour le changement de la charpente et pour l'établissement d'appareils électriques, afin de garantir le monument de sinistre. Ces préservatifs sont à présent appliqués généralement à tous les édifices de quelque importance; la cathédrale de Laon n'en peut rester dépourvue.

En jetant les yeux sur le plan général de la cathédrale, on voit qu'elle n'est dégagée que sur une très-faible partie de son périmètre, et qu'elle reste obstruée par un grand nombre de constructions parasites, dont une partie, cependant, appartient à la fabrique et à la ville; entre autres, les bâtiments qui bordent la rue du cloître, désignés sous le nom d'ancien chapitre, aujourd'hui sans emploi et tombant en ruine, parce que, dès longtemps abandonnés, ils sont aussi anciens que la cathédrale, si même ils ne lui sont antérieurs.

Ces bâtiments ne joignent pas précisément les murs de l'église, mais ils n'en sont éloignés que par des ruelles et des petites cours qui n'ont guère plus d'un mètre de largeur, et où les eaux, de part et d'autre, viennent s'épancher à double versant. Ces étroits espaces originairement ont été dallés, et des caniveaux y étaient pratiqués; mais actuellement ces dallages sont criblés, enfoncés et mutilés; il ne reste pas trace de gargouilles ni de